



FONDATION
ViSIO

BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

Merci de nous renvoyer ce document complété et signé,
accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à :
Fondation VISIO - 1 rue des Brunelleries - 49080 BOUCHEMAINE



OUI, je soutiens régulièrement la Fondation VISIO dans sa mission d'aides aux enfants et adultes aveugles ou malvoyants et je choisis le montant et la périodicité de mon don :

Montant : 50 € 150 € Autre montant : €

Périodicité : Tous les mois Tous les 3 mois Tous les 6 mois

Prélèvement le : 5 du mois 15 du mois 25 du mois

Date du 1er prélèvement :

Mandat de prélèvement en faveur de la Fondation VISIO

Vos coordonnées

NOM

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville.....

Téléphone Email

Bénéficiaire

Fondation VISIO

1 rue des Brunelleries

49080 BOUCHEMAINE - France

N°ICS : FR90ZZZ8112E9

Type de paiement SEPA : récurrent

Vos coordonnées bancaires

IBAN

Numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC

Code international de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Signature (obligatoire)

Le

À

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation VISIO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation VISIO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant, sur simple demande écrite auprès de la Fondation VISIO.

Référence unique du Mandat
Cadre réservé à la
Fondation VISIO

100% DE VOTRE DON SONT AFFECTÉS AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET ACTIONS

Grâce à une dotation initiale qui assure le bon fonctionnement de la Fondation, nous pouvons vous certifier que la totalité du montant de vos dons est consacrée à la recherche et aux solutions d'aide à l'autonomie mises à disposition des personnes déficientes visuelles.

Fondation Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création, nous assurons la plus grande transparence dans la gestion des dons que nous recevons. Les comptes de la Fondation VISIO sont contrôlés tous les ans par un commissaire aux comptes (Cabinet Bécouze - Crowe- Horwath)

BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE GRÂCE À VOTRE DON À LA FONDATION VISIO

Votre soutien régulier donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal annuel.

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par mail :

Mon adresse email :@.....

Et j'accepte de recevoir les informations relatives aux actions menées grâce à mon don.

Vous pouvez vous désabonner à tout moment via le lien présent dans nos emails ou en consultant les mentions légales sur notre site internet.

75 %

du montant de mon don sont déductibles de mon Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 €

66 %

du montant de mon don sont déductibles de mon Impôt sur le Revenu, dans la limite de 20 % de mon revenu imposable.

60 %

du montant du don fait par mon entreprise sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Don mensuel

Coût réel de votre don après déduction fiscale sur l'IFI

Coût réel de votre don après déduction fiscale sur l'IR

50 €

12,5 €

17 €

150 €

37,5 €

51 €

300 €

75 €

102 €

Vous pouvez interrompre vos prélèvements à tout moment, sur simple demande écrite de votre part adressé à : Fondation VISIO - 1 rue des Brunelleries - 49080 Bouchemaine



Au nom de toutes les personnes que nous aidons, un grand merci !